maister... Aus d. Span. durch Egidium Albertinum München. Ad. Berg. 1602. in-4°.

HENRI BOGUET : *Discours exécrable des sorciers, ensemble leurs procez, faicts depuis deux ans en ça, en divers endroicts de France avec une instruction pour un juge, en faict de sorcellerie.* D. Binet, 2ᵉ édition. 1 vol. in-8°. Paris, 1603.
Discours des Sorciers avec six avis en fait de Sorcellerie. Lyon, 1610.

JACQUES Ier D'ANGLETERRE : *Daemonologia, hoc est adversus incantationem sive magiam institutio, auctore serenissimo potentissimoque principe Dn. Jacobo, Dei gratia Angliae, Scotiae, Hyberniae ac Franciae Rege, fidei defensore.* Hanovre, 1604.

R. P. MALDONAT, de la Compagnie de Jésus : *Traicté des Anges et Démons du R. P. Jésuite Maldonat, mis en François par Maître François de la Borie, Grand Archidiacre et Chanoine à Périgueux.* Fr. Huby. 1 vol. in-8°. Paris. 1605.

SUAREZ : *De Angelis.* VII, 16. 8, 11, 10, 14, 17, 20 dans le Recueil de ses œuvres publié à Lyon. 23 vol. in f°. 1630. (Suarès a vécu de 1548 à 1617).

D. STROZZI CICOGNA : *Magiae omnifariae vel potius universae naturae theatrum in quo, a primis rerum principiis arcessita disputatione, universa Spiritum et Incantationum natura explicatur. Ex italico latinati donatum opera et studio Caspari.* Exs. Coloniae, sumptibus Conradi Butgenii. 1 vol. in-8°. Cologne, 1606.

JUDE GERLIER : *Antidémon historial.* Lyon, 1609.

J. FONTAINE : *Discours des marques des sorciers et de la réelle possession que le diable prend sur le corps des hommes sur le sujet de l'abominable et détestable sorcier Louis Gaufridy.* D. Langlois. 1 vol. in-8°. Paris, 1611.

R. P. MARTIN DEL RIO : Grande édition des œuvres dans les *Disquisitionarum magicarum libri sex.* In-4°. Mayence, 1624.
et *Disquisitiones magicae.* Paris, 1611.

ANDRÉ DUCHESNE : *Controverses et recherches magiques, avecques la manière de procéder en justice contre les magiciens et sorciers, accomodée à l'instruction des confesseurs.*

PIERRE DE LANCRE, conseiller du Roy au Parlement de Bordeaux : *Tableau de l'Inconstance des mauvais Anges et Démons, où il est pleinement traicté des Sorciers et de la Sorcellerie. Livre très utile et nécessaire, non seulement aux Juges, mais à tous ceux qui vivent soubs les loix chrestiennes.* Jean Berjon. 1 vol. in-4°. Paris, 1612.

PIERRE DE LANCRE, Conseiller du Roy en son Conseil d'Estat : *L'incrédulité et mescréance du sortilège plainement convaincue, où il est amplement et curieusement traicté de la vérité ou Illusion du sortilège, de la Fascination, de l'Attouchement, du Scopelisme, de la Divination, de la Ligature ou Liaison magique, des Apparitions et d'une infinité d'autres rares et nouveaux subjects.* 1 vol. in-4°. chez Nicolas Buon. Paris, 1622.